



ENFANCE DU MONDE – RAYON DE SOLEIL

Compte rendu de l'Assemblée Générale du samedi 18 novembre 2023 relatif aux activités 2022

Sur convocation du Président de l'Association : Jean-Paul Méreaux, les adhérents d'Enfance du Monde-Rayon de Soleil se sont réunis le samedi 18 novembre 2023 à Paris 11^{ème} à partir de 11 heures. Suivant la feuille de présence élargée à l'entrée par les participants ou par les représentants des personnes ayant donné leur pouvoir, il résulte que 21 adhérents sont présents ou représentés sur 35.

CONSTITUTION DU BUREAU de la séance :

Jean-Paul Méreaux : Président et Syvie Tas : Secrétaire

Le quorum étant atteint le président ouvre la séance en présentant le rapport moral.

1^{ère} PARTIE : PRESENTATION DU RAPPORT MORAL PAR LE PRESIDENT

1. RAPPEL HISTORIQUE ET OBJECTIFS DE L'ASSOCIATION

L'association Enfance du Monde – Rayon de Soleil a 13 années d'existence puisqu'elle a été créée le 15 juillet 2010 par des personnes ayant une longue expérience dans le secteur humanitaire.

Comme à chaque assemblée générale, nous souhaitons rappeler qu'Enfance du Monde – Rayon de Soleil vient en aide à des enfants nés dans des pays où subsiste un grand décalage entre le développement économique et des minorités ethniques et des populations pauvres. Ces enfants sous-alimentés, sans soins ni éducation ont peu d'espoir d'avoir un avenir meilleur. Nous les accompagnons afin qu'ils apprennent à lire et écrire, condition indispensable pour pouvoir s'insérer dans une société en évolution. Cette aide sur place est le moyen d'aider des enfants à se construire, que ces enfants soient dans leur famille ou dans des institutions.

Elle est affiliée depuis le 28 novembre 2010 à la Fédération des Rayons de Soleil de l'Enfance, association déclarée d'utilité publique. Elle est la branche internationale de la fédération qui accueille dans 14 maisons en France des enfants confiés par les Services de l'Aide à l'Enfance (A.S.E.) des conseils généraux. Elle est habilitée par la Direction des Finances Publiques au régime du mécénat et peut délivrer des reçus fiscaux pour les dons qu'elle reçoit.

Enfance du Monde – Rayon de Soleil s'est dotée de statuts et surtout d'un projet associatif qui a été actualisé au cours de l'année 2014 afin de permettre à nos partenaires extérieurs et à nos bénévoles d'identifier nos motivations, nos actions et nos moyens. Elle intervient, pour le moment dans deux pays, l'Inde et le Vietnam mais est ouverte à tout projet de développement dans d'autres pays.

Le choix de ces deux pays a été lié initialement à l'expérience acquise par nos deux responsables parrainages pays, Nicole Daynac pour le Vietnam et Marie-France Burger pour l'Inde. Ces deux bénévoles ont géré respectivement les parrainages pour une autre association pendant plusieurs décennies. Leur fine connaissance des pays et la qualité des relations nouées avec nos correspondants locaux sont des atouts indéniables pour mener à bien cette délicate mission de suivi de l'aide apportée sur place aux enfants. Depuis quatre ans, Laetitia Douet pour le Vietnam et Mireille Gayraud-Andel pour l'Inde ont pris le relais au niveau de la gestion de l'aide dans ces deux pays.

Nous intervenons en parrainant individuellement ou collectivement des enfants. Nous prenons en charge tout projet visant à améliorer l'éducation des enfants (ouverture d'école, rénovation de bâtiments). Nous participons également à l'amélioration des conditions de vie des familles (création de puits ou d'équipements collectifs). Nous évaluons sur place leurs besoins en visitant les institutions partenaires et en les rencontrant.

Les quelques chiffres ci-dessous montrent le chemin parcouru depuis les débuts de la création de l'association :

Chiffres clés	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Adhérents	68	64	56	63	52	63	59	57	57
Bénévoles actifs	12	14	18	19	19	13	13	13	10
Parrainages	201	213	229	232	257	261	269	264	337
Inde	136	146	149	153	160	159	160	165	237(1)
Vietnam	65	67	80	79	97	102	109	99	100
Nombre de parrains et marraines						215	190	184	181
Inde						138	115	109	109
Vietnam						77	75	75	72
Institutions partenaires	13	12	12	12	12	12	12	12	12
Inde	9	8	8	8	8	8	8	8	8
Vietnam	4	4	4	4	4	4	4	4	4
Lieux de vie aidés	17	17	18	18	18	18	18	18	18
Inde	11	10	10	10	10	10	10	10	10
Vietnam	6	7	8	8	8	8	8	8	8

(1) 92 parrainages individuels + 145 dans les groupes (calculé sur la base de 120 €/an)



Les structures partenaires et les lieux de vie aidés en Inde



Les structures partenaires et les lieux de vie aidés au Vietnam

2. LA GOUVERNANCE ET L'ORGANISATION DE L'ASSOCIATION

Cette gouvernance s'est matérialisée en 2021 par 2 réunions de conseil d'administration qui sont complétés par des échanges réguliers par téléphone ou par mail. Il est à rappeler que nous avons mis en place dès 2011 une fonction responsable parrainages pays afin que nos correspondants en Inde et au Vietnam aient un interlocuteur unique. Laetitia Douet est en charge de la gestion de l'aide au Vietnam tandis que Mirelle Gayraud-Andel gère l'aide en Inde.

L'équipe s'est étoffée ces dernières années avec l'arrivée d'Aurélie Cayla au niveau de la prise en charge de la comptabilité et de l'établissement des comptes annuels. Aymeric Vaudaine nous a aussi rejoint comme trésorier. Sylvie Tas fait également partie de l'équipe et a succédé à Edith Dorey comme secrétaire générale.

Comme les années précédentes, nous avons poursuivi notre politique de mise en place de conventions de partenariat avec les structures partenaires (orphelinat, maisons,...) notamment dans le cadre des projets financés afin de poursuivre notre mission de délégataire de service public avec l'établissement de reçus fiscaux. Ce fut le cas pour différents projets en Inde et au Vietnam.

3. NOS ACTIONS EN 2022

3.1. Nos nouveaux projets initiés en 2022

3.1.1. Projet « Supplementary Education Project » en Inde

Dans la zone d'Amravati, nous avons reconduit le projet de mise en place de cours supplémentaires pour des enfants de villages des zones rurales. La durée du projet commencé en juillet 2022 est d'un an. Notre contribution financière à ce projet est de 5 500 €.

3.1.2. Projet « Léproserie Dakkia » au Vietnam

Dans la région de Kontum, nous avons reconduit pour la deuxième année consécutive le projet d'ouverture de cours de soutien pour accueillir une centaine d'enfants et d'adolescents de tous niveaux. Nous avons contribué à hauteur de 5000 € en novembre 2022.

3.2. Nos projets initiés en 2021 et achevés en 2022

3.2.1. Projet « Supplementary Education Project » en Inde

Dans la zone d'Amravati, nous avons reconduit le projet de mise en place de cours supplémentaires pour des enfants de villages des zones rurales. La durée du projet commencé en octobre 2021 est d'un an. Notre contribution financière à ce projet a été de 5 000 €.

3.2.2. Projet « Léproserie Dakkia » au Vietnam

Les Sœurs Missionnaires de la Charité gèrent dans le village de Dakkia, région de Kontum, une ancienne Léproserie. La majorité des enfants qui vivent dans ce village (minorité ethnique, banhar) n'ont pas acquis les connaissances de base et leurs parents sont analphabètes. Notre contribution financière à ce projet a été de 5000 €.

3.3. Nos actions de collecte réalisées en 2022

3.3.1. Vente de chocolats à Noël

A la fin de l'année 2022, pour les fêtes de fin d'année, nous avons lancé pour la 10^{ème} année consécutive nos traditionnelles « opérations chocolats » sur 2 régions :

- La région Parisienne : Edith Dorey et Marc Godefroy,
- La région Champenoise : Véronique et Jean-Paul Méreaux.

Les fonds collectés dans la région parisienne seront utilisés pour aider les structures au Vietnam et ceux provenant de Reims permettront de venir en aide aux structures en Inde.

3.3.2. Vente de vêtements sur Vinted

Nous avons poursuivi notre vente de vêtements neufs donnés en 2019 par l'ARSE (Association des Amis du Rayons de Soleil de l'Enfance) et qui étaient vendus auparavant par cette association lors des traditionnelles journées de Saint Mandé.

C'est une opération qui est reconduite de façon permanente et les fonds collectés sont destinés à l'aide en Inde.

3.3.3. Vide-grenier dans l'Yonne

Mireille Gayraud-Andel a organisé le 15 août un vide-grenier. Les bénéfices seront utilisés pour des actions en Inde.

4. NOUS AVONS POURSUIVI NOS RELATIONS ETROITES AVEC NOS STRUCTURES PARTENAIRES

Comme pour les partenariats, la crise COVID 19 a affecté notre suivi sur place de nos actions de soutien. Une reprise est prévue en 2023.

Cela n'a pas empêché Mireille Gayraud-Andel et Laetitia Douet de poursuivre leurs échanges avec les responsables des homes ou orphelinats. Ce travail important a permis de collecter des informations sur la situation des enfants (santé, scolarité, photos) qui sont ensuite communiqués aux parrains, marraines et donateurs.

5. NOUS POURSUIVONS LE DEVELOPPEMENT DE NOTRE COMMUNICATION

Depuis de nombreuses années, Edith Dorey anime avec détermination le site internet de l'association. Nous essayons aussi d'être plus présents sur les réseaux sociaux et notamment Facebook géré par Laetitia Douet.

6. MODIFICATION DU SIEGE SOCIAL DE L'ASSOCIATION

Le siège social a été officiellement transféré chez le président, Mr Jean-Paul Méreaux, 8 rue Arthur Rimbaud, 51350 CORMONTREUIL.

7. NOS PROJETS 2023

- Projet n°1 : Etoffer l'équipe avec des bénévoles pour participer ponctuellement à l'organisation de nos activités mais aussi des bénévoles permanents avec des compétences administratives pour la réalisation et le suivi des opérations de mécénat.
- Projet n°2 : Poursuivre les actions initiées avec nos correspondants locaux en faveur des enfants défavorisés en Inde et au Vietnam.
- Projet n°3 : Rechercher de nouveaux parrains et marraines afin de répondre à une demande croissante de nos structures partenaires pour accompagner les enfants.
- Projet n°4 : Poursuivre le partenariat initié avec les associations partenaires.
- Projet n°5 : Construire des dossiers de mécénat auprès des fondations d'entreprise
- Projet n°6 : Développer le partenariat avec des entreprises, des institutions et d'autres associations.

2^{ème} partie : PRESENTATION DU RAPPORT FINANCIER PAR LE TRESORIER

C'est le 10^{ème} rapport financier de l'association pour une période s'étalant entre le 1er janvier et le 31 décembre 2022.

1. Situation financière

La trésorerie de l'association s'élevait au 31/12/2022 après fonds dédiés à reverser aux structures partenaires (orphelinats, homes) à 17 852.64 € contre 25 583.63 € au 31/12/2021.

Une trésorerie reste solide et l'association n'a aucune dette financière.

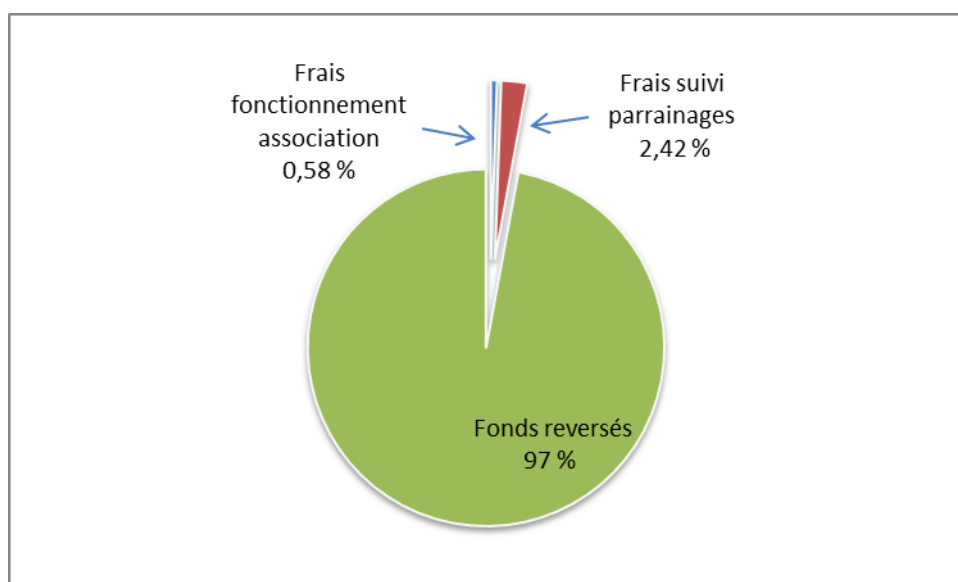
Par conséquent, la situation financière est très saine dans la mesure où l'association est en mesure de faire face à l'ensemble de ses engagements financiers.

2. Activités 01/01/2022 - 31/12/2022 : excédent de l'exercice

Les activités de l'association ont été bénéficiaires à hauteur de 1 459,15 € (3 098,88 € en 2021).

L'ensemble des fonds collectés issus des parrainages et dons destinés aux enfants s'élève à 48 244,50 € (53 707 € en 2021). A cela s'ajoute les ventes réalisées par l'association et notamment les chocolats pour 9160 € (5 912,95 € en 2021).

Les frais de fonctionnement de l'association sont très faibles comme le montre le graphique ci-après.



Il est à noter que l'ensemble des responsables et bénévoles de l'association Enfance du Monde – Rayon de Soleil est très soucieux d'utiliser au mieux les fonds collectés en réduisant à leur strict minimum les dépenses engagées. C'est la raison pour laquelle la majeure partie des frais de déplacement ne sont pas pris en charge par l'association et abandonnés par les bénévoles ce qui a représenté 4 121,70 €.

Le résultat bénéficiaire dégagé chaque année nous permet de disposer d'une réserve financière à utiliser pour financer des projets complémentaires et également répondre à des besoins urgents pour aider les structures partenaires en Inde et au Vietnam.

Les frais de fonctionnement ne représentent que 0.58 % des fonds collectés et il s'agit essentiellement de fournitures, de frais postaux et de frais administratifs divers.

Enfance du Monde-Rayon de Soleil doit aussi prendre en charge les frais de transfert bancaire des fonds collectés Ces frais de suivi ont représenté 2,42 % des fonds collectés. Ces chiffres sont à comparer à ceux d'autres associations qui publient leurs comptes (cf. tableau ci-après).

	Taux moyen frais (frais de fonctionnement + frais de collecte)
Enfance du Monde-Rayon de Soleil	3 %
Ensemble des 123 associations étudiées par Capital à partir des comptes publiés (obligation légale si les subventions > 153 000 €)	10,23 % (frais fonctionnement) + 10,87 % (frais de collecte) = 21,10 %

Source : Capital

Le rapport moral puis le rapport financier sont soumis au vote de l'Assemblée Générale Ordinaire. Ils sont tous deux adoptés à l'unanimité.

3ème partie : ELECTION ET DEMISSION DE MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Deux administrateurs sont sortants : Mireille Gayraud-Andel et Aymeric Vaudaine. Ils se représentent et sont réélus à l'unanimité.

L'assemblée générale acte la démission de Madame Edith Dorey de ses fonctions comme administratrice de l'association.

4ème partie : ELECTION DE LA PRESIDENTE D'HONNEUR DE L'ASSOCIATION

Le conseil d'administration a décidé de proposer à cette assemblée générale que Madame Edith Dorey, démissionnaire du CA, soit nommée présidente d'honneur compte tenu des immenses services rendus à notre association. Cette proposition est ratifiée par l'assemblée générale à l'unanimité.

Après épuisement de l'ordre du jour et les réponses aux questions diverses, l'assemblée générale s'est terminée à 13 h 00.